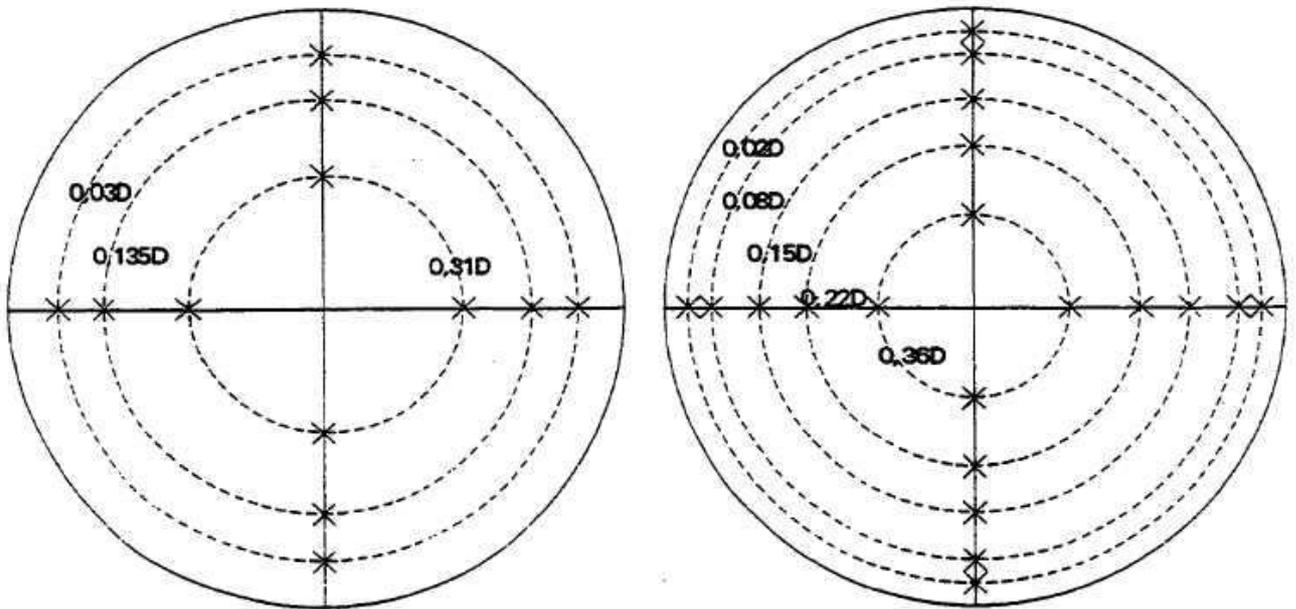


**EVALUATION DES DEBITS DANS LES
CONDUITS : REPERAGE DES POINTS DE
MESURE SELON LA NORME NF X 10-112
(méthode Log-Tchébycheff)**

La position des points de mesure est choisie de façon à évaluer la vitesse par simple moyenne arithmétique des vitesses mesurées.

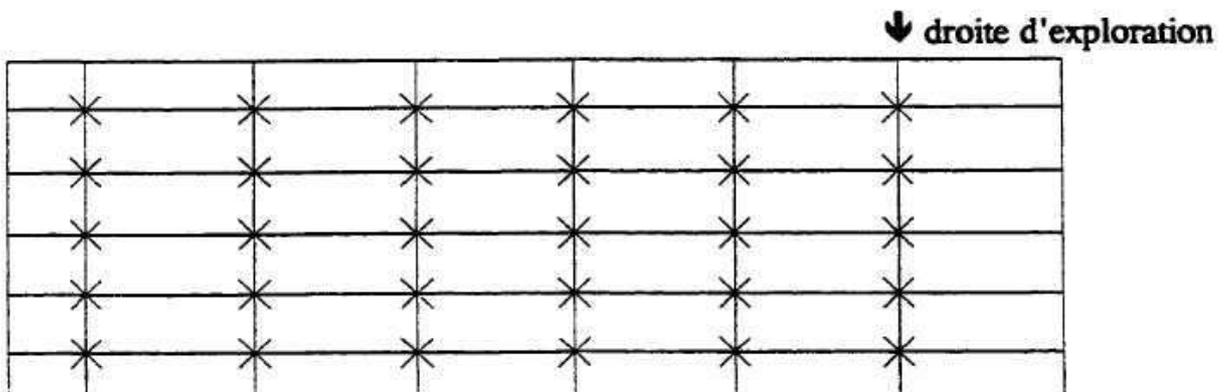
1 - CAS DES SECTIONS CIRCULAIRES

Le nombre de points de mesurage par rayon peut être de 3, 4 ou 5. Les dessins ci-dessous donnent la position des points de mesure pour 3 et 5 points par rayon.



X Point de mesure

2 - CAS DES SECTIONS RECTANGULAIRES



X Point de mesurage

Le nombre de points de mesure doit être au minimum de 25, avec au moins 5 droites d'exploration parallèles au petit côté du rectangle et sur chacune d'elles au minimum 5 points de mesure répartis régulièrement.